

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JANVIER 2024  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Province de Québec,

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue par visioconférence, ce 23<sup>e</sup> jour de janvier 2024, à 19 h, et à laquelle sont présents :

**MEMBRES PARENTS**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, présidente;  
M<sup>me</sup> Marie-Pier Létourneau, vice-présidente;  
M<sup>me</sup> Karine Boivin;  
M. Éric Simard;  
M<sup>me</sup> Annie Girard;

**MEMBRES DU PERSONNEL**

M<sup>me</sup> Esther Côté;  
M<sup>me</sup> Audrey Piquette;  
M<sup>me</sup> Chantale Simard;  
M. Jérémie Gagnon;

**MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

M. Pierre Lavoie;  
M<sup>me</sup> Maryse Perron Chartier;  
M. Daniel Gauthier;

assistés de M. Patrice Boivin, directeur général, et de M<sup>e</sup> Annie Tremblay, secrétaire générale.

**Absences :** M<sup>me</sup> Marie-Claude Tremblay;  
M<sup>me</sup> Marie-Eve Sasseville.

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 15 janvier 2024 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte.

**2. Mot de bienvenue**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'assemblée dispense la présidente de faire la lecture de l'ordre du jour.

CA-0530-01-24

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Karine Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les sujets suivants et en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert :

- 7.1. Plan de rattrapage;
- 10.2. Modification du Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs;
- 10.3 Modification de la Politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire.

ADOPTÉ

**4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, présidente, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

**5. Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

**6. Rapports des comités du conseil d'administration****6.1. Comité de vérification**

Il n'y a rien à signaler.

**6.2. Comité des ressources humaines**

Il n'y a rien à signaler.

**6.3. Comité de gouvernance et d'éthique**

Il n'y a rien à signaler.

**6.4. Membre siégeant au CA du Cégep de Saint-Félicien**

Il n'y a rien à signaler.

**7. Présentation ou information au conseil d'administration****7.1. Plan de rattrapage scolaire**

M. Patrice Boivin, directeur général, et M<sup>me</sup> Chantale Simard, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires expliquent ce qui doit se faire dans les écoles et la reddition de comptes à faire au ministère de l'Éducation du Québec au 2 février 2024. Le financement est confirmé et la répartition de ces sommes a été étudiée par le comité de répartition des ressources.

**8. Agenda de consentement**

Il n'y a rien à signaler.

**9. Dossiers retirés de l'agenda de consentement (le cas échéant)**

Il n'y a rien à signaler

**10. Dossiers nécessitant une décision****10.1. Modification du calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2023-2024**

Le point 10.1 a été retiré de la séance du 23 janvier 2024.

**10.2. Modification du Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs**

ATTENDU le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs actuellement en vigueur au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, adopté sous le numéro de résolution CA-0494-10-23;

ATTENDU la mise à jour de certaines délégations relatives aux fonctions et pouvoirs;

ATTENDU la recommandation positive du comité de gouvernance et d'éthique d'adopter les modifications apportées au Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Maryse Perron Chartier et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte les modifications apportées au Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs telles que présentées;

QU'un avis public soit publié à cet effet en vertu de l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique;

CA-0531-01-24

QU'un exemplaire du Règlement soit expédié aux conseils d'établissement ainsi qu'au comité de parents du Centre de services scolaire en vertu de l'article 395 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉ

**10.3. Modification de la Politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire**

ATTENDU la Politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire actuellement en vigueur;

ATTENDU que des modifications ont été apportées à ladite politique;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité consultatif de gestion en date du 16 janvier 2024;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de parents en date du 22 janvier 2024;

ATTENDU les commentaires reçus :

**Comité de parents :**

« QUE le comité de parents accepte le projet de modification de la Politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire avec la modification demandée au niveau du libellé du texte. »

**Comité consultatif de gestion :**

Aucun commentaire n'a été formulé.

En conséquence,

CA-0532-01-24

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Annie Girard et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire adopte les modifications apportées à la Politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire telles que présentées;

QU'une copie de ladite politique soit transmise au comité de parents.

ADOPTÉ

**11. Affaires nouvelles**

Il n'y a rien à signaler.

**12. Prochaine séance**

La prochaine réunion régulière aura lieu le 20 février 2024, à 19 h, au Centre administratif de Roberval.

**13. Levée de la séance**

CA-0533-01-24

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Audrey Piquette et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 18.

ADOPTÉ

La présidente,



Janot Pagé Kroft

La secrétaire générale,



Annie Tremblay, avocate